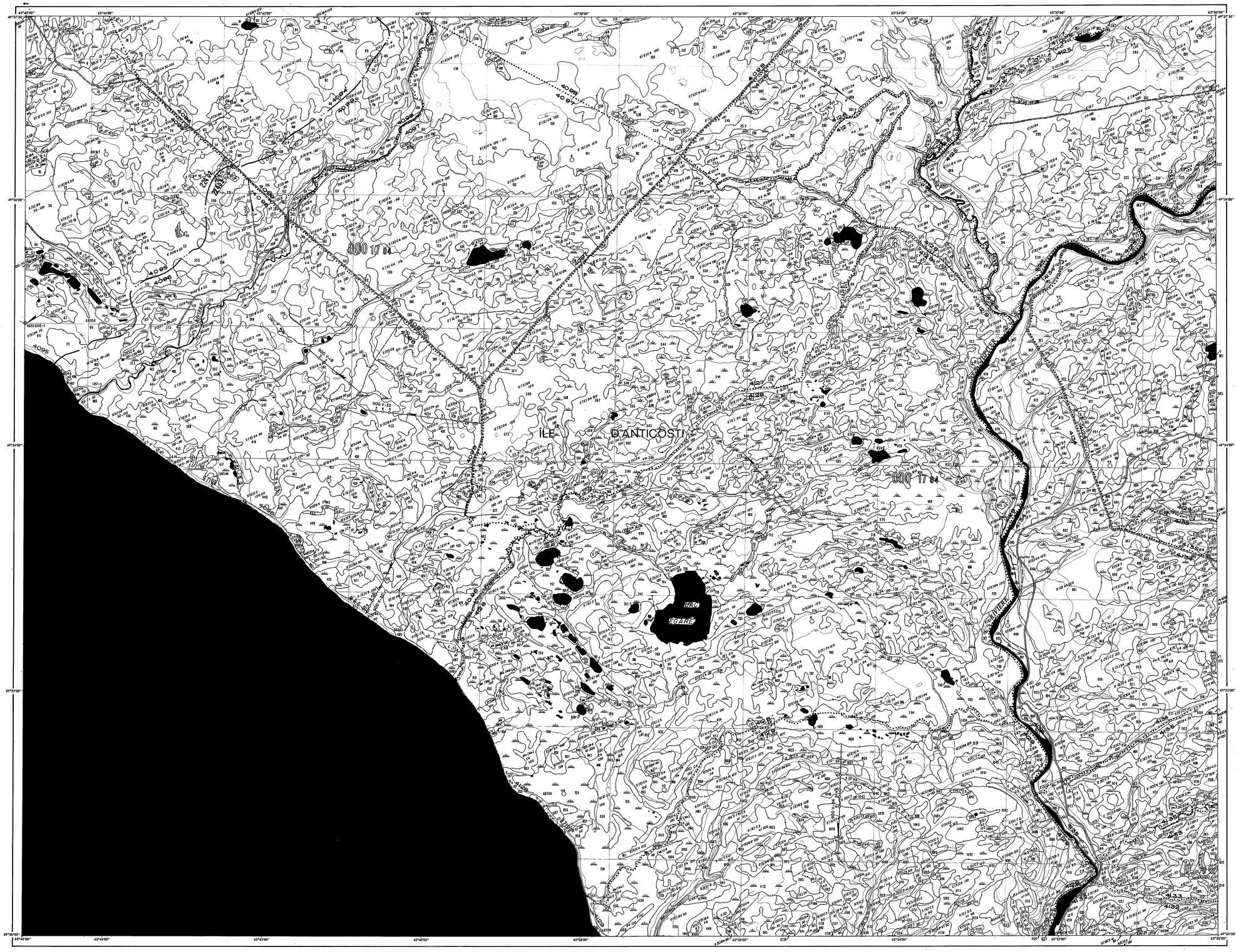

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Haltte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, skiski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — S sapin et/ou épinette blanche
— — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — I épinette noire et/ou pin gris
— — J pin rouge
— — O thuya (cèdre)
— — P pin blanc
— — Pi pin gris
— — Pr pin rouge (plantation)
— — Pe pin blanc et/ou pin rouge
— — Pg pin gris
— — Ps pin gris et/ou épinette noire
— — Pt pin rouge et/ou pin blanc (plantation d'épinette de Norvège)
— — Pu pin rouge et/ou pin gris (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — S sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — O thuya (cèdre)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — J pin blanc et/ou pin rouge
— — I pin gris
— — Pi pin gris
— — Pr pin rouge
— — Pe pin blanc
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — et/ou sapin (le pin occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — L mélèze
— — J pin blanc et/ou pin rouge
— — I pin gris
— — S sapin
— — B sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — B épinette noire et/ou épinette blanche
— — L mélèze
— — J pin blanc et/ou pin rouge
— — I pin gris
— — S sapin
— — B sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
MELEZIN
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — O thuya (cèdre)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — B pin blanc et/ou rouge
— — J pin blanc
— — I pin gris
— — S sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec pin blanc	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec pin gris	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bétulaie à bouleaux blancs et sapin	BS (S)	BS (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BS (E)	BS (E)
— — — — avec pin blanc	BS (P)	BS (P)
— — — — avec pin gris	BS (P)	BS (P)
— — — — avec pin rouge	BS (P)	BS (P)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	B1 (R)	B1 (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec pin rouge	F1 (R)	F1 (R)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec pin blanc	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge avec résineux	Er (R)	Er (R)
Érablière résineuse	Er (R)	Er (R)
Mélangée à feuillus tolérants	M (R)	M (R)
— — sur station humide	MFR (R)	MFR (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — avec résineux
— — sur station humide
— — (plantation)
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerie
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de mélèze hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bouquet
Coupe partielle plus épaisse de lignes
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche réunies
⊖ 1 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlé
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE :
10 (cinq)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (cinq)	30-70 (cinq)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-60 "	60-80 "
80-70 "	70-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne) — Peuplement dominant de haut, tolérants majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux inéquienne — Peuplement dominant de haut, tolérants majorité des tiges centrale de 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40 %	1
Forte	41 à 50 %	2
Abrupte	51 % et plus	3

Pente moyenne du versant de la parcelle

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillis publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E/C1 c3 sp 50 m C
— S : Défoliation
— E : classe de pente
— C1 : classe d'âge
— c3 : perturbation
— sp : classe de hauteur
— 50 : classe de densité
— m : sous groupe d'essences
— C : groupement d'essences

P C1 c3 E8 101
— P : classe de pente
— C1 : classe d'âge
— c3 : mode de l'origine
— E : origine
— 8 : classe de densité
— 101 : classe de hauteur
— C : type de couvert

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m 17m	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Guy Rodrigue

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 96-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 1
Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 0
Concessionnaire ou autres — 17 04
Bassin hydrographique — 224 05
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97100
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle — 4133 *
Région écologique — 10a
Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/2/88
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-H-16	12-E-13	12-E-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-H-9	12-E-12	12-E-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	12-E-5	12-E-6	

12 E/12 S. E.

ÎLE D'ANTICOSTI